



COMMUNIQUE DE PRESSE N°07 RELATIF A L'ADOPTION DE LA LOI ORGANIQUE PORTANT COMPOSITION DE L'ASSMBLEE NATIONALE

En date du 23 Décembre 2019, l'Assemblée Nationale tchadienne a adopté la loi organique portant composition de la prochaine assemblée nationale. Cette loi scélérate présente un caractère injuste, et constitue un recul significatif sur le plan démocratique.

En effet, les dispositions relatives au découpage électoral favorisent certaines provinces à faible poids démographique au détriment, de celle qui disposent une forte densité de population. De même l'effectif des députés réduits à 161 est certes, une bonne réponse dans le contexte actuel de crise économique en revanche, il s'écarte des réalités politiques tchadiennes et par voie de conséquence, porte les germes des éventuelles contestations.

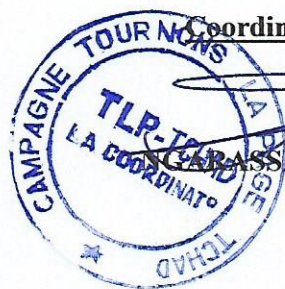
De ce qui précède, la Campagne Tournons La Page - Tchad (TLP Tchad) exprime toute son indignation face à cette énième forfaiture.

Ainsi, la campagne TLP - Tchad qualifie le vote des députés d'une duplicité fumeuse visant à manipuler les résultats des prochaines élections d'assurer la pérennité de la mauvaise gouvernance et les pratiques anti-démocratique. Il convient de souligner que, les dernières élections législatives remontent à 2011, et qu'une bonne partie de la jeunesse actuelle n'y avait pas participé car elle n'avait pas atteint l'âge de la majorité. A cet effet l'adoption de cette loi par l'Assemblée nationale vient confirmer le refus manifeste du gouvernement d'organiser le recensement électoral, et constitue une entrave grave aux droits des citoyens d'élire leurs représentants.

La Campagne TLP Tchad appelle toutes les parties prenantes au processus électoral à engager un dialogue francs autour des textes juridiques concernant les élections afin de favoriser des conditions adéquates pour la tenue des élections libre et transparentes.

En outre, la campagne TLP Tchad exige l'organisation d'un recensement biométrique pour garantir la crédibilité des prochaines élections.

Fait, à N'Djamena, le 27 décembre 2019



Coordinateur de TLP-Tchad

GABRIEL SAHAM Jacques